

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

Les agriculteurs irlandais et européens de différents États membres ont pu, depuis assez longtemps, éprouver le caractère versatile de l'affection que leur portent leurs gouvernements. Quand cela les arrange – comme après le krach financier d'il y a dix ans ou au début de la pandémie de Covid-19 – on nous exhorte à « travailler pour l'Irlande » ou à « continuer de nourrir l'Europe ». On fixe et on poursuit de nouveaux objectifs ambitieux, les entreprises semi-publiques et les autorités sont sommées de soutenir ces stratégies nationales. Et on nous fait croire, à nous, les agriculteurs, que dès que l'urgence sera passée et que les autorités en auront le temps et la capacité, elles se pencheront enfin sur nos problèmes et nos revendications concernant nos marges qui s'amenuisent, la part non couverte de nos coûts, la surréglementation, la criminalité rurale, etc.

Évidemment, ce jour ne vient jamais. Dès que l'urgence est passée, on renoue rapidement avec l'attitude d'indifférence envers l'agriculture et la production alimentaire. La plupart de l'attention, et de loin, que le gouvernement accorde désormais à l'agriculture concerne l'incrémentation quasi-quotidienne de l'appareil réglementaire autour de la durabilité. Certains groupes influents de la politique irlandaise voient l'agriculture irlandaise à titre principal comme devant être démantelée pour la refonder d'une manière différente. Ils décriraient certainement cette nouvelle agriculture comme « environnementalement durable » mais nous la caractériserions comme « non durable sur le plan économique, social et culturel ». Le modèle vers lequel nous nous acheminons considère l'agriculture à titre principal comme un mal nécessaire. Nous rejetons cette conception et nous ne permettons pas que l'agriculture soit caricaturée, de quelque manière que ce soit, pour en faire le coupable de la dégradation générale de l'environnement. Tout le monde et tous les secteurs de la société, en Irlande comme dans l'UE, ont contribué au problème et tout le monde – et en particulier les consommateurs – devra contribuer à la solution.

Les propositions de la Commission européenne pour la PAC après 2020 renferment une hausse substantielle des ambitions environnementales de la PAC. En 2020, la Commission a publié ses stratégies « De la ferme à la table » et en faveur de la biodiversité. Celles-ci reflètent une nouvelle hausse des ambitions environnementales, tout comme le programme actuel du gouvernement irlandais, « Ag Climatise », l'ambitieux plan d'action pour le climat et le nouveau plan « Food 2030 » (Alimentation 2030) publiés à la mi-avril. Ensemble, ils exerceront une pression sans précédent sur les coûts et la production. À la fin 2020, la Commission a formulé des recommandations pour les États membres concernant l'application de la stratégie « De la ferme à la table » dans les plans stratégiques de la PAC. Pour simplifier, ce sera la PAC la plus ambitieuse du point de vue environnemental. Elle mettra un accent supplémentaire sur les intrants et extrants agricoles et réduira très probablement nos revenus au titre de la PAC. Comme toujours, l'ICMSA et l'EMB luttent pour les agriculteurs à titre principal, pour qu'ils puissent couvrir leurs coûts et pour s'assurer que les accords qui verront le jour soient aussi durables économiquement que du point de vue environnemental.

La question du Brexit a bénéficié de moins d'attention sur le continent depuis la signature de l'Accord de commerce et de coopération (ACC) à la fin décembre, mais elle reste au premier plan des préoccupations des entreprises agroalimentaires et des agriculteurs irlandais. Ce n'est pas un secret que l'Irlande a un long passé d'exportation de produits agricoles vers la Grande-Bretagne et la mise en place de barrières non tarifaires a un impact très lourd sur certains produits irlandais. Les déclarations d'exportation sont aujourd'hui la règle pour tous les produits agricoles à destination de la Grande-Bretagne et cette situation implique que tous ceux qui transitaient par « voie terrestre » à travers la Grande-Bretagne vers l'UE sont désormais expédiés directement vers le continent. Cela crée déjà des frictions au

Bulletin de l'EMB mai 2021

- Indicateurs de marché (au 04/05/2021)
Pas d'avenir pour la production laitière européenne sans jeunes agriculteurs !
- MEG Milch Board actualise l'étude sur la création de valeur
Soutenir les jeunes agriculteurs – en particulier dans la PAC !

Contact

EMB - European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

niveau logistique et des coûts mais il faut s'attendre à ce que cela s'intensifie en septembre prochain quand le Royaume-Uni mettra fin au régime « léger » et appliquera toutes les dispositions du nouvel ACC. Les agriculteurs irlandais et européens continueront à s'adapter à cette nouvelle réalité, mais le fait est que ce changement avance actuellement, pour tous les aspects de l'agriculture, à un rythme difficile à suivre.

Pat McCormack, membre du comité directeur de l'EMB et président de l'ICMSA

Indicateurs de marché (au 04/05/2021)

© globaldairytrade.info

plus d'un tiers sur le dernier semestre.

*L'indice **Global Dairy Trade** est en légère baisse de 0,7 % au 4 mai, mais demeure à son plus haut niveau depuis le printemps 2014. Il a progressé de*

En avril, le prix moyen du lait spot italien enregistre pour le deuxième mois successif une baisse claire de 5,78 % (valeur provisoire) par rapport au mois précédent, pour atteindre 32,13 centimes par kg (mais +5,76 % par rapport à avril 2020). Un léger rétablissement se dessine en mai, avec une hausse de 0,37 % pour atteindre 32,25 centimes par kg.

En mars, le **prix du lait dans les 27 pays de l'UE** a baissé de 0,6 % pour atteindre 34,76 centimes par kg, après avoir déjà diminué de 1,02 % en janvier et augmenté de 0,1 % seulement en février. Les **prix du beurre dans l'UE** s'établissent à 399 euros par 100 kg, ce qui représente une baisse de 0,2 % par rapport à la semaine précédente et une croissance de 2,6 % sur les quatre dernières semaines. Après une hausse continue depuis le début de l'année, le prix se stabilise depuis Pâques autour de 400 euros par 100 kg. Il s'agit du prix le plus haut pour le beurre depuis la mi-2019.

Les prix du **lait écrémé en poudre dans l'UE** sont actuellement de 249 euros par 100 kg, soit une hausse de 0,8 % par rapport à la semaine précédente et de 1,6 % sur quatre semaines. Pour le lait en poudre écrémé aussi, le dernier trimestre a été marqué par une hausse presque continue des prix depuis le début de l'année. Le prix est à sa valeur la plus haute depuis le début de la pandémie, en mars 2020.

Comme le mois précédent, les **cours des contrats à terme** sur les produits laitiers à l'European Energy Exchange (EEX) indiquent des tendances diverses. Par exemple, les contrats de lait écrémé en poudre pour juillet 2021 ont augmenté de 2,5 % en comparaison mensuelle au 3 mai pour atteindre 2 578 euros par tonne. Pour le beurre, ils ont diminué de 2,2 % sur la même période et s'établissent à 4 000 euros par tonne. Les cours de ces deux produits avaient atteint un pic passager au début du mois de mars.

European Milk Board, mai 2021

Pas d'avenir pour la production laitière européenne sans jeunes agriculteurs !

L'assemblée générale de l'EMB, à laquelle ont participé des producteurs de 13 pays européens, réaffirme son engagement en faveur d'une agriculture rémunératrice et durable. Lors de leur réunion semestrielle, qui s'est déroulée entièrement par voie numérique cette fois, les producteurs de l'European Milk Board (EMB) se sont penchés sur la survie à long terme de la production laitière européenne.

© EMB, Vanessa Langer

Le fait que seuls 5 % des producteurs de l'UE ont aujourd'hui moins de 35 ans et que seuls 14 % ont entre 35 et 44 ans montre que les perspectives de l'agriculture européenne sont sombres. Ceci est renforcé par le fait que, dans de nombreux pays, les coûts de production sont encore loin d'être couverts par le prix du lait versé au producteur ; dans certains pays, ils ne le sont même qu'à moitié. Les producteurs de lait présents à la réunion ont déjà pu voir des chiffres d'une étude sur les coûts de production qui sera publiée prochainement, qui décrit de façon détaillée la situation actuelle et inclut également une moyenne des coûts de l'UE. Par ailleurs, il ressort clairement de l'étude que dans huit grands pays producteurs de lait, la situation actuelle n'est tout simplement pas viable en termes de revenu. Cette situation tendue va continuer à s'aggraver : alors que le prix du lait stagne plus ou moins, les coûts liés à l'alimentation animale et aux impacts climatiques s'envolent.

Pourtant, il est possible de gagner de l'argent avec le lait, comme l'a montré une [étude sur la valeur ajoutée des laiteries allemandes](#), présentée par le MEG Milch Board. Cependant, cet argent demeure au stade de la transformation. Les producteurs stagnent à un niveau de prix qui ne leur permet pas de couvrir leurs coûts, même si le reste de la chaîne réalise de bons bénéfices. Bien que les laiteries réalisent une valeur ajoutée considérable – les laiteries privées générant souvent une valeur ajoutée sensiblement supérieure à celle des laiteries coopératives –, le prix du lait versé au producteur est sans exception insuffisant. Selon les producteurs de l'EMB, une part plus importante de l'argent généré par le lait doit parvenir aux exploitations afin d'assurer leur succession.

De bons prix rémunérateurs sont possibles ! Outre les chiffres de la valeur ajoutée des laiteries, des projets menés par des producteurs, tels que le [Lait équitable](#), en témoignent. Les représentants de ces projets de plusieurs pays de l'EMB ont rendu compte, à l'assemblée générale, du succès des projets et des prix équitables pour les agriculteurs ainsi que du développement de bonnes relations directes avec les consommateurs. Le vice-président de l'EMB, Kjartan Poulsen, a déclaré : « Nous sommes fiers de l'excellent travail accompli à cet égard par les représentants du lait équitable dans les différents pays. »

La crise environnementale et climatique représente un autre défi transgénérationnel directement vécu par les agriculteurs dans leurs exploitations sous la forme, par exemple, de pénurie de fourrage (vert) due à la sécheresse. Dans la lutte contre cette problématique, il faut toutefois veiller à ce que les coûts ne soient pas répercutés sur les producteurs. Cependant, il n'y a pas d'approches équilibrées et inclusives au niveau politique qui traitent de la couverture des coûts de ces mesures. Sieta van Keimpema, présidente de l'EMB, commente : « Le Pacte vert pour l'Europe et sa stratégie < De la ferme à la table > énumèrent de nombreuses mesures, mais n'indiquent pas comment elles seront financées. Malheureusement, la situation des agriculteurs n'est absolument pas prise en compte. » Et de nombreux jeunes agriculteurs, en particulier, ont également le sentiment que les agriculteurs sont, tout au plus, en marge de cette stratégie ou des nombreuses mesures nationales.

Il est apparu clairement aux membres de l'EMB de toutes les tranches d'âge, présents à l'assemblée générale, qu'ils souhaitent s'engager davantage en faveur d'une agriculture durable qui respecte l'équité entre les générations. Ils s'accordent à dire que les jeunes agriculteurs sont l'avenir et que l'EMB s'impliquera davantage encore, avec les jeunes, pour parvenir à une agriculture rémunératrice.

Communiqué de presse de l'EMB du 29 avril 2021

MEG Milch Board actualise l'étude sur la création de valeur

© MEG Milch Board

Les éleveurs laitiers ne bénéficient pas de la création de valeur par les laiteries. La première étude de la MEG Milch Board en 2015 l'avait déjà montré : le lait ne fait pas l'objet de concurrence. Ceci est confirmé par l'actualisation réalisée par le BAL (Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft), qui a analysé la création de valeur de 38 laiteries. Celles-ci

représentent plus de deux tiers du volume annuel de lait en Allemagne.

Cette étude s'est penchée, entre autres, sur les problématiques suivantes :

- Quelle création de valeur peut-on dégager de la transformation du lait ?
- Y a-t-il un lien entre les prix payés au producteur et la création de valeur ?
- Que retirent les producteurs de lait de la création de valeur par leur laiterie ?

L'étude montre qu'on constate une évolution positive chez toutes les laiteries étudiées. Sur une période de dix ans, la création de valeur a crû continuellement, mais de manière contrastée. La création de valeur nette diffère considérablement entre les différentes laiteries. Par comparaison, les prix au producteur évoluaient à un niveau très similaire, allant jusqu'à chuter de manière très semblable pendant les crises de 2012 et 2015/2016. Pour la MEG Milch Board, c'est la preuve que le lait ne suit pas les lois du marché.

Les prix au producteur continuent d'être fixés par les grosses laiteries coopératives, dont la valeur ajoutée est plus faible. Les laiteries dont la valeur ajoutée est plus élevée s'orientent ensuite sur ces prix. Elles versent le même prix à leurs fournisseurs que les laiteries avec une valeur ajoutée plus réduite. Ainsi, les prix au producteur ne décollent pas, avec des conséquences désastreuses pour les éleveurs laitiers.

Les années de crise 2015/2016 figurent également dans l'étude actualisée. Durant cette période, de nombreuses laiteries ont pu augmenter leur valeur ajoutée nette, car le lait était peu cher. Certaines laiteries, les coopératives également, ont même pu se constituer des réserves considérables. Elles n'ont absolument pas contribué à atténuer la situation catastrophique des exploitations.

Quel est le rôle des exportations ?

L'étude montre clairement que les exportations ne garantissent pas de création de valeur élevée. Quand on écoule des volumes de lait excédentaires sur le marché mondial sous forme de produits de masse, cela ne peut mener qu'à une création de valeur plus faible. Il en va autrement des produits transformés de haute qualité. L'important n'est donc pas d'exporter, mais ce qu'on exporte. Là non plus, les producteurs de lait ne bénéficient pas d'une création de valeur plus élevée, car toutes les laiteries paient des prix très similaires.

L'étude peut se résumer de la manière suivante :

- La transformation du lait peut dégager une forte valeur ajoutée.
- Toutefois, cette valeur ajoutée nette est sans lien avec le prix du lait payé au producteur.
- Les crises du lait n'affectent que les producteurs de lait, pas les laiteries.
- Les producteurs de lait ne profitent pas des exportations.

Que faut-il faire pour que le prix du lait augmente ?

- Les agriculteurs doivent s'unir pour former des groupements de producteurs de lait en amont des laiteries.

- Pour cela, il faut mettre en application l'Art. 148 de l'Organisation commune des marchés – pour toutes les laiteries, même coopératives.
- L'obligation de livraison et la garantie de rachat sont remplacées par des contrats d'achat de lait.

Une [brochure](#) sur l'étude sur la création de valeur (en allemand) est disponible. Vous trouverez la version de courte de cette étude en français [ici](#).

MEG Milch Board w. V.

Soutenir les jeunes agriculteurs – en particulier dans la PAC !

Huit organisations de jeunes agriculteurs se sont alliées pour publier une prise de position commune, en amont des décisions en cours sur la définition nationale de la prochaine période de financement de la Politique agricole commune (PAC).

© Bündnis Junge
Landwirtschaft e.V.

Les organisations, dont l'AbL Jeunes (*Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft*), la fédération de la jeunesse rurale allemande, des associations confessionnelles de jeunes agriculteurs et des associations de jeunes agriculteurs biologiques, y exhortent la ministre fédérale de l'agriculture, Julia Klöckner, ainsi que les ministres des états fédérés à étendre substantiellement les subventions accordées aux jeunes qui souhaitent se lancer dans l'agriculture. Il s'agirait de faire passer les subventions aux jeunes agriculteurs de 2 %, comme c'était le cas jusqu'ici, à 4 % des financements du premier pilier. En plus de cette hausse de budget, les jeunes agriculteurs réclament des subventions plus ciblées sur la base de critères qualitatifs, plutôt que des aides liées à la surface comme jusqu'ici.

Concrètement, ces associations proposent d'employer au moins la moitié des sommes attribuées aux subventions pour les jeunes agriculteurs pour mettre en place une prime fédérale à l'installation, sur le modèle de la Saxe-Anhalt.

Cet état fédéré allemand propose déjà une prime à l'installation dans le deuxième pilier pour la période en cours. Le volume maximum de la subvention par ce programme est de 70 000 euros par exploitation. Pour disposer de cette prime, le jeune agriculteur doit présenter un projet d'entreprise, ce qui, du point de vue des associations, permet de faire preuve d'un haut degré de différenciation dans l'attribution des subventions, y compris sur la base de critères sociaux et écologiques. Selon les associations de jeunes agriculteurs, la prochaine période de la PAC devrait vraisemblablement permettre d'introduire une prime à l'installation en Allemagne.

Les associations signataires expliquent leurs revendications par les obstacles économiques importants que doivent affronter les jeunes agriculteurs cherchant à s'installer. Elles estiment que le capital à investir par travailleur (ratio capital/effectifs salariés) est d'environ 610 000 euros. Dans le cas d'un financement classique auprès d'un établissement de crédit avec un apport de fonds propres de 25 %, cela signifie qu'un jeune souhaitant se lancer actuellement dans l'agriculture doit pouvoir avancer environ 150 000 euros afin de créer uniquement son propre emploi.

Les associations rappellent également la grande importance des jeunes pour l'espace rural ainsi que les recommandations et les analyses de la Cour des comptes de l'Union européenne de 2017 sur les subventions aux jeunes agriculteurs et les récentes études de l'institut Leibniz pour le développement agricole dans les économies en transition. Ces deux institutions jugent que les subventions actuelles aux jeunes agriculteurs dans le cadre de la PAC manquent d'efficacité et réclament également un plus haut degré de différenciation dans l'attribution des aides.

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-mai-2021.html>